

RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Compétences numériques pour les PME industrielles • Rapport intermédiaire

Destinataire	Fondation Héliance
Projet	Compétences numériques pour les PME industrielles
Période couverte	du 1 janvier 2026 au 30 juin 2026
Présentée par	Meridian Conseil
Date	1 octobre 2026

Annecy, le 1 octobre 2026

Objet : Compétences numériques pour les PME industrielles · Rapport intermédiaire

Ce rapport intermédiaire couvre les six premiers mois du projet Compétences numériques pour les PME industrielles, de janvier à juin 2026, financé par la Fondation Héliance à hauteur de 180 000 € au titre du Programme Compétences numériques 2026.

Deux des quatre promotions sont terminées et 118 opérateurs ont validé le module outils numériques. Les dépenses de la période s'élèvent à 92 750 €, pour 100 000 € reçus. Le rapport financier explique les deux postes qui s'écartent de plus de 10 % du prévisionnel.

Nous restons à la disposition de votre équipe pour présenter ces résultats à la date qui lui conviendra.

Claire Moreau

Directrice générale

Meridian Conseil

Sommaire

1. Synthèse
2. Avancement au regard des objectifs
3. Activités réalisées
4. Résultats au regard des cibles
5. Personnes touchées
6. Témoignages et exemples
7. Difficultés et adaptations
8. Rapport financier
9. Enseignements
10. Période suivante

1. Synthèse

De janvier à juin 2026, Meridian Conseil et ses deux centres de formation partenaires ont conduit les deux premières promotions du projet. D'après les relevés de certification des centres, 118 des 120 opérateurs inscrits ont validé le module outils numériques. Ils travaillent dans 15 entreprises, dont 11 ont adopté le suivi de production au quotidien au cours de la période. Vingt-deux chefs d'équipe sont certifiés tuteurs internes, soit près de la moitié de la cible de 45.

Les dépenses atteignent 92 750 €, soit 51,5 % de la subvention, pour 100 000 € versés par la fondation. Le poste visites de tutorat est inférieur au prévisionnel, car la promotion 2 a été accompagnée à distance en juin ; ces visites auront lieu en juillet et en août. Les licences de trois entreprises de la promotion 3 ont été achetées en avance, afin que leurs opérateurs commencent la formation en septembre avec le logiciel déjà installé.

L'indicateur de maintien dans l'emploi sera mesuré pour la première fois en décembre 2026, six mois après la fin de la promotion 1.

2. Avancement au regard des objectifs

Au 30 juin, 118 opérateurs de 15 entreprises avaient suivi et validé le module outils numériques, pour une cible de 240 en décembre. Vingt-deux chefs d'équipe sont désormais certifiés tuteurs internes.

3. Activités réalisées

En janvier et en février, les centres de formation ont adapté le module outils numériques aux logiciels de production des entreprises participantes. Meridian Conseil a recruté les quinze premières entreprises, et l'évaluateur externe a conduit l'enquête initiale auprès des trente entreprises en février.

Les promotions 1 et 2 se sont déroulées en parallèle de mars à juin, une dans chaque centre, avec 60 opérateurs chacune. La formation alterne des séances en salle et des séances sur les lignes de production de l'entreprise de chaque opérateur. Les vingt ordinateurs achetés en janvier sont partagés entre les deux centres.

Les chefs d'équipe ont suivi un parcours de tutorat distinct ; vingt-deux d'entre eux étaient certifiés fin juin. D'avril à juin, les formateurs ont effectué 18 visites en entreprise pour aider les chefs d'équipe à mettre en place le suivi de production sur leurs lignes.

4. Résultats au regard des cibles

RÉSULTAT	INDICATEUR	SITUATION DE RÉFÉRENCE	CIBLE	SUR LA PÉRIODE	CUMUL	COMMENTAIRE OU RAISON DE L'ÉCART
Les PME industrielles conservent et développent des emplois qualifiés	Opérateurs formés toujours en poste six mois après la formation		90 %			Première mesure en décembre 2026, six mois après la promotion 1.
Les opérateurs utilisent les outils numériques en atelier	Opérateurs certifiés sur le module outils numériques	0	240	118	118	Promotions 1 et 2 terminées ; les promotions 3 et 4 commencent en septembre.
Les entreprises adoptent le suivi numérique de la production	Entreprises utilisant le suivi de production au quotidien	4	30	11	15	
Des chefs d'équipe formés comme tuteurs internes	Chefs d'équipe certifiés tuteurs	0	45	22	22	

5. Personnes touchées

Au cours de la période, le projet a touché 120 opérateurs inscrits dans les promotions 1 et 2, dont 118 ont été certifiés, ainsi que 22 chefs d'équipe. Ils travaillent dans 15 PME du décolletage, de la plasturgie et de la mécanique.

Deux opérateurs ont quitté la formation avant la certification, l'un après un changement d'employeur, l'autre pour raisons familiales.

6. Témoignages et exemples

Une entreprise de décolletage de 45 salariés, inscrite dans la promotion 1, suivait sa production sur des fiches papier. Après la formation, ses deux chefs d'équipe certifiés ont passé ses trois principales lignes au suivi numérique en mai. La directrice du site consulte désormais la production de chaque équipe le lendemain matin ; elle attendait auparavant la synthèse papier hebdomadaire.

Dans une entreprise de plasturgie de la promotion 2, les opérateurs certifiés ont formé des collègues de l'équipe de nuit, qui n'étaient pas inscrits. L'entreprise a demandé quatre places dans la promotion 3.

7. Difficultés et adaptations

En juin, les entreprises de la promotion 2 ont demandé le report des visites de tutorat, en pleine période de commandes. Les formateurs ont accompagné les chefs d'équipe à distance, et les 12 visites restantes sont programmées en juillet et en août. Ce report explique la sous-consommation du poste visites de tutorat sur la période.

Trois entreprises inscrites dans la promotion 3 ont souhaité utiliser le logiciel de suivi avant la formation de leurs opérateurs. Leurs licences ont été achetées en juin, en avance sur le calendrier, ce qui explique le dépassement du poste licences sur la période. Le total de ce poste reste dans le budget.

Les cibles et le budget total restent ceux de la convention de subvention.

8. Rapport financier

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET	PRÉVU À CE JOUR	DÉPENSÉ SUR LA PÉRIODE	DÉPENSÉ EN CUMUL	ÉCART	EXPLICATION
Formateurs	84 000 EUR	42 000 EUR	41 500 EUR	41 500 EUR	-500 EUR (-1 %)	
Coordinateur	28 000 EUR	14 000 EUR	14 000 EUR	14 000 EUR	0 EUR (0 %)	
Visites de tutorat	21 000 EUR	10 500 EUR	6 300 EUR	6 300 EUR	-4 200 EUR (-40 %)	Tutorat à distance en juin.
Ordinateurs	18 000 EUR	18 000 EUR	18 450 EUR	18 450 EUR	+450 EUR (+3 %)	
Licences logicielles	15 000 EUR	7 500 EUR	9 000 EUR	9 000 EUR	+1 500 EUR (+20 %)	Licences de 3 entreprises de la promotion 3 achetées en juin, en avance.
Évaluation externe	14 000 EUR	4 000 EUR	3 500 EUR	3 500 EUR	-500 EUR (-12 %)	Enquête initiale moins coûteuse.
					Total · Budget	180 000 EUR
					Total · Dépensé en cumul	92 750 EUR
					Reçu du financeur	100 000 EUR

9. Enseignements

La conduite des deux promotions en parallèle dans deux centres a facilité l'organisation pour les entreprises, qui ont choisi le centre le plus proche de leur site. Les séances sur les lignes de production ont demandé plus de temps de formateur que prévu. Les chefs d'équipe qui y ont participé ont obtenu leur certification plus tôt. Pour les promotions 3 et 4, chaque entreprise désignera son chef d'équipe tuteur avant le démarrage.

10. Période suivante

De juillet à décembre 2026, le projet prévoit :

- les 12 visites de tutorat reportées, en juillet et en août ;
- les promotions 3 et 4, de septembre à décembre, avec 120 opérateurs des quinze entreprises restantes ;
- la certification des 23 chefs d'équipe restants ;
- en décembre, la première mesure du maintien dans l'emploi des opérateurs de la promotion 1, six mois après la formation.

Le rapport final présentera les résultats des promotions 3 et 4 et cette première mesure.